

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00985

Numéro SIREN : 501 274 351

Nom ou dénomination : A2MICILE REGION ILE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 6962

A2MICILE REGION ILE DE FRANCE

Société par actions simplifiée

au capital de 64.200 Euros

Siège social : 9, allée Cérès

67200 STRASBOURG

501 274 351 RCS STRASBOURG

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente-juin à neuf heures trente, au siège social,

- **La Société A2MICILE EUROPE, Société anonyme au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,**

propriétaire de la totalité des six cent quarante-deux (642) actions de cent (100) Euros chacune composant le capital social de la société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE, associée unique de ladite Société,

en présence de Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président de la Société VLC HOLDING, elle-même Présidente non associée de notre Société,

Monsieur Raphaël GIELLA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement informé de la présente prise de décisions sur les comptes clos le 31 décembre 2022, est absent excusé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président de la Société VLC HOLDING, elle-même Présidente non associée de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais prescrits.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022, le rapport de la Présidente et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été tenus à la disposition de l'associée unique au siège social.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le renouvellement du mandat de la Présidente ;
- le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2022, un résultat bénéficiaire de 246.372,78 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion à la Présidente, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 246.372,78 Euros de manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	246.372,78
<u>Report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>(39.371,64)</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	207.001,14
A titre de dividendes	E.	200.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>7.001,14</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	207.001,14

Le dividende de 200.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat de la Présidente, la Société VLC HOLDING, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique, après avoir constaté l'expiration du mandat de M. Raphaël Giella, commissaire aux comptes titulaire et de M. Sébastien SPRINGER, commissaire aux comptes suppléant, décide de renouveler les mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée déterminée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

SIXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la Présidente, et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.,
Représentée par son Président du Conseil d'Administration,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

La Société VLC HOLDING
Présidente représentée par son Président
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

A2MICILE REGION ILE DE FRANCE

Société par actions simplifiée

au capital de 64.200 Euros

Siège social : 9, allée Cérès

67200 STRASBOURG

501 274 351 RCS STRASBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 246.372,78 Euros de manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	246.372,78
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>(39.371,64)</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	207.001,14

A titre de dividendes	E.	200.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>7.001,14</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	207.001,14

Le dividende de 200.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme

La Présidence

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Joël CHAULET

✓ Certified by  you sign

Bilan Actif

certifiés conformes

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	46 216,67	46 216,67		
	Fonds commercial (1)	709 309,15	28 978,20	680 330,95	361 570,90
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	33 668,40	27 192,23	6 476,17	11 797,91
	Autres immobilisations corporelles	64 629,90	53 006,84	11 623,06	16 056,01
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	211 941,77		211 941,77	211 941,77
	Créances rattachées à des participations	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	30 754,00		30 754,00	16 745,00
	Autres immobilisations financières	18 394,02		18 394,02	15 531,23
TOTAL (II)		1 164 913,91	155 393,94	1 009 519,97	683 642,82
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 175 610,02	167 610,18	1 007 999,84	909 697,57
	Autres créances	67 161,82		67 161,82	51 052,98
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	563 920,72		563 920,72	211 499,27
	Charges constatées d'avance	3 503,29		3 503,29	12 609,66
	TOTAL (III)	1 810 195,85	167 610,18	1 642 585,67	1 184 859,48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 975 109,76	323 004,12	2 652 105,64	1 868 502,30
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				50 000,00	50 000,00
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	64 200,00	64 200,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	36 261,33	36 261,33
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 420,00	6 420,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(39 371,64)	(238 468,47)
	Résultat de l'exercice	246 372,78	199 096,83
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	9 487,84	4 933,68
Total des capitaux propres		323 370,31	72 443,37
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 102 486,58	456 150,59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514 311,98	757 458,38
	Dettes fiscales et sociales	663 733,63	553 733,09
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	48 203,14	28 716,87
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		2 328 735,33	1 796 058,93
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 652 105,64	1 868 502,30
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		246 372,78	199 096,83
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 328 735,33	1 796 058,93
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

A2MICILE REGION ILE DE FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 64.200 Euros
Siège social : 9, allée Cérès
67200 STRASBOURG
501 274 351 RCS STRASBOURG

PROCURATION

Je soussigné, Joël CHAULET,

Agissant en qualité de Président de la Société VLC HOLDING, Présidente de la Société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE,

Donne par les présentes pouvoir à la société A2MICILE GESTION, 9 Allée Cérès, 67200 STRASBOURG,

De pour moi et en mon nom, faire au Tribunal de Commerce de STRASBOURG, tous dépôts concernant l'exercice clos le 31 décembre 2022 au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à STRASBOURG,

Le 30/06/2023

Pour la Société **A2MICILE REGION ILE DE FRANCE**,
Joël CHAULET, Président
« Bon pour pouvoir »

Pour la Société **A2MICILE GESTION**,
Joël CHAULET,
« Accepté »

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Bon pour pouvoir

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Accepté